

Vente amiable d'un bien communal au plus offrant :
maison sise 475 chemin de St Jean
Cahier des charges

Le présent cahier des charges est applicable à la vente immobilière, au plus offrant, par la commune du Bar sur Loup, de l'immeuble décrit ci-dessous.

Pour toutes informations complémentaires, vous pouvez envoyer un mail à : accueil@lebarsurloup.fr

I. Description de l'immeuble

1. Situation de l'immeuble

Immeuble sis au Bar sur Loup, 475 chemin de St Jean, cadastrée E407 et E408.

Le bâtiment, vétuste, d'une surface d'environ 30m², est libre d'occupation.

2. Situation par rapport à l'urbanisme

Le bâtiment est situé en zone Nh du Plan Local d'Urbanisme, et en secteur S4 du Plan de valorisation de l'architecture et du patrimoine en vigueur.

Ces documents sont consultables en mairie.

3. Diagnostics techniques

Pour tout ce qui concerne la réglementation relative à la recherche de la présence d'amiante, de plomb, ainsi que pour le DPE et le diagnostic électrique, il sera fait référence au dossier technique immobilier réalisé par l'entreprise Arkhédia le 23 novembre 2018.

Ce document est consultable en mairie.

II. Conditions générales de vente

1. Mode de vente

La commune, qui requiert la **vente au plus offrant**, se réserve de donner ou refuser son consentement à cette vente jusqu'à ce que le conseil municipal en ait délibéré.

Le fait de ne pas délibérer emporte, à l'égard de tout intéressé, signification du retrait du bien de la vente.

2. Prix minimum

Le montant minimal de la vente est fixé à 50 000 euros.

3. Publicité

L'immeuble mis en vente fait l'objet d'une publicité sur le site internet de la commune.

4. Visite de l'immeuble

Les candidats pourront visiter l'immeuble, le 4 juin de 14h à 16h

5. Dossier de candidature

Le retrait du dossier de candidature se fait en mairie du Bar sur Loup.

Le dossier est constitué par le présent cahier des charges, l'acte d'engagement à remplir et de l'ensemble des informations juridiques, administratives et techniques relatives à l'immeuble.

III. Candidatures

1. Présentation des candidatures

Les dossiers d'offre devront être présentés sous pli cacheté de la manière suivante :

- le pli extérieur portera les références de la vente à savoir « Acquisition maison de sise 475 chemin de St Jean », le nom et prénom du candidat, ainsi que la mention « NE PAS OUVRIR ».
- à l'intérieur : l'ensemble des pièces justificatives demandées au point 3, ainsi que la proposition de prix, remplie sur le formulaire joint au présent cahier des charges, dûment complété et signé par le candidat.

2. Date limite de dépôt des candidatures

Le dossier devra être reçu en mairie par courrier en RAR ou déposé à l'accueil de la mairie contre récépissé à l'adresse suivante :

Mairie du Bar sur Loup
Place de la Tour
06620 LE BAR SUR LOUP

Avant le lundi 16 juin à 16h

3. Composition des dossiers de candidature

Le dossier de candidature comprendra :

- justificatif d'identité (carte nationale d'identité ou passeport)
- s'il s'agit d'une personne morale : les statuts juridiques, siège social et le document attestant de la capacité du signataire
- documents justifiant d'un éventuel apport personnel
- éventuel accord de principe de la banque pour financer l'achat
- offre ferme et définitive d'achat écrite pour le bien. Le prix de cette offre ne pourra en aucun cas être inférieur à 50 000 euros.

IV. Réalisation de la vente

1. Critères de sélection

- prix le plus avantageux
- garanties financières du candidat

2. Choix du candidat

Le choix sera effectué par les élus.

L'offre éventuellement retenue sera soumise au vote du Conseil municipal qui donnera pouvoir à M le Maire de conclure la vente.

La commune se réserve le droit de ne pas donner suite aux offres reçues, sans que les candidats puissent demander en contrepartie une quelconque indemnisation.

La décision de rejet de l'offre sera envoyée en lettre simple, et l'offre acceptée sera notifiée par courrier recommandé avec accusé de réception.

3. Signature de l'acte de vente

L'acte notarié de vente sera signé dans les 6 mois suivant la notification de la décision



VENTE PAR SOUMISSION CACHETEE AU PLUS OFFRANT

PROPOSITION DE PRIX VALANT ACTE D'ENGAGEMENT

○ IDENTIFICATION DU CANDIDAT

Nom :

Prénom :

Adresse :

Téléphone :

Mail :

○ OFFRE

Pour l'achat de la maison de village sise 475 chemin de St Jean au Bar sur Loup, cadastré E407 et E408, je formule l'offre suivante, laquelle m'engage conformément au cahier des charges règlementant la vente :

..... €

J'atteste que cette offre est ferme, non modifiable, et ne peut être rétractée jusqu'à la date de réception du courrier m'informant de la suite donnée à celle-ci.

Fait à,

Le

Signature :